

# PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 30 août 2018

L'an deux mille dix-huit, le trente août, le Conseil Municipal de la Commune de Marsat dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jacques VIGNERON, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 14

Date de convocation du Conseil Municipal : 23 août 2018

PRESENTS: MM Mmes VIGNERON ANNETON GUILHEN GACON STRIFFLING ESTAY THOUVENIN

POUVOIRS : M MEDARD a donné pouvoir à M STRIFFLING, Mme BARTHELEMY a donné pouvoir à Mme GACON, M FATIEN a donné pouvoir à Mme ESTAY, Mme VEYLAND a donné pouvoir à M VIGNERON

ABSENTS : MM Mmes GROSSHANS DUMERY POULET

Monsieur Baudouin THOUVENIN a été désigné secrétaire de séance

## ORDRE DU JOUR :

### 1/ Délibération n°2018- 66

Ecole - Recrutement d'un agent contractuel pour le remplacement d'un agent momentanément indisponible (service cantine – garderie – entretien des locaux)

### 2/ Délibération n°2018- 67

Ecole – Recrutement d'un agent contractuel pour accroissement temporaire d'activité (surveillance temps de garderie méridienne)

### 3/ Délibération n°2018- 68

Education physique et sportive à l'école – Convention année scolaire 2018/2019

Prestation complémentaire

## Questions diverses

### **1/ Délibération n°2018- 66**

#### **Ecole - Recrutement d'un agent contractuel pour le remplacement d'un agent momentanément indisponible (service cantine – garderie – entretien des locaux)**

Monsieur le Maire rappelle qu'il est nécessaire de procéder au remplacement d'un agent absent pour maladie.

#### **Objet du remplacement :**

Service de cantine – Service de garderie – Entretien des locaux scolaires et municipaux

#### **Période concernée :**

Du 01/09/2018 au 31/12/2018 – Temps de travail 21.57h/semaine

Le Conseil Municipal, ouï cet exposé et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- Se déclare favorable au remplacement de l'agent indisponible pour maladie sur le poste et la période ci-dessus précisés.
- Charge Monsieur le Maire du recrutement et de la rédaction du contrat correspondant
- Dit que la dépense sera imputée sur le compte 6413 « personnel non titulaire »
- Dit que les crédits sont prévus au Budget Primitif 2018

### **2/ Délibération n°2018- 67**

#### **Ecole – Recrutement d'un agent contractuel pour accroissement temporaire d'activité (surveillance temps de garderie méridienne)**

Monsieur le Maire explique que le nombre important d'enfants présents sur le temps méridien de cantine, et plus précisément entre 13h et 14h avec les plus jeunes enfants, nécessite le renfort temporaire de l'équipe de surveillance de la cour en période scolaire et pour l'année scolaire 2018/2019

Le Conseil Municipal, ouï cet exposé et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- Se déclare favorable au renfort temporaire de l'équipe de surveillance de la cour en période scolaire et pour l'année scolaire 2018/2019,
- Charge Monsieur le Maire du recrutement et de la rédaction du contrat correspondant
- Dit que la dépense sera imputée sur le compte 6413 « personnel non titulaire »
- Dit que les crédits sont prévus au Budget Primitif 2018

### **3/ Délibération n°2018- 68**

#### **Education physique et sportive à l'école – Convention année scolaire 2018/2019 Prestation complémentaire**

Monsieur le Maire rappelle la délibération du 18 juillet 2018 dernier par laquelle le conseil municipal décide de reconduire la convention avec Monsieur Johan Fabreguettes pour la dispense de l'Education Physique et Sportive (EPS) aux élèves de l'école pour l'année scolaire 2018/2019.

Il explique également que, compte tenu du nombre important d'enfants présents sur le temps méridien de cantine, le personnel de surveillance dans la cour doit être en effectif suffisant.

C'est pourquoi, Monsieur le Maire propose d'ajouter une mission 2 à la convention de prestations de Monsieur Fabreguettes, consistant en la surveillance des enfants dans la cour de 12h à 14h, en période scolaire et pour l'année scolaire 2018/2019

Où cet exposé, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal :

- ACCEPTE la prestation supplémentaire à la convention de Monsieur Johan Fabreguettes pour l'année scolaire 2018/2019
- CHARGE Monsieur le Maire de rédiger la convention et lui en AUTORISE la signature

## **QUESTIONS DIVERSES**

Monsieur le Maire apporte quelques informations sur la rentrée scolaire :

9 enseignantes réparties sur 6 classes

2 classes maternelles

Installation du tableau numérique dans la 6<sup>ème</sup> classe

Agrandissement du parking et réalisation d'aménagements de sécurité (voie de sécurité, traçage, passage piéton, panneau stop)

Mise en place de l'accueil du mercredi matin suite au passage à la semaine des 4 jours

Réunion d'information à la salle polyvalente vendredi 31 août à 18h30

Séance levée à 20h30

## FEUILLE DE CLOTURE DU Conseil Municipal du 30/08/2018

**Article R 2121-9 du CGCT :** Chaque feuillet clôturant une séance rappelle les numéros d'ordre des délibérations prises et comporte la liste des membres présents avec, en regard, une place pour la signature de chacun d'eux ou, éventuellement, la mention de la cause qui les a empêchés de signer.

1/ Délibération n°2018- 66

Ecole - Recrutement d'un agent contractuel pour le remplacement d'un agent momentanément indisponible (service cantine – garderie – entretien des locaux)

2/ Délibération n°2018- 67

Ecole – Recrutement d'un agent contractuel pour accroissement temporaire d'activité (surveillance temps de garderie méridienne)

3/ Délibération n°2018- 68

Education physique et sportive à l'école – Convention année scolaire 2018/2019

Prestation complémentaire

Questions diverses

## FEUILLE DE SIGNATURES

Séance du jeudi 30 août 2018

<b>NOM Prénom</b>	<b>FONCTION</b>	<b>SIGNATURE</b>
VIGNERON Jacques	Maire	
MEDARD Pierre	1 <sup>er</sup> adjoint	Pouvoir à M Striffling
ANNETON Monique	2 <sup>ème</sup> adjoint	
GUILHEN Alain	3 <sup>ème</sup> adjoint	
GACON Pascale	4 <sup>ème</sup> adjoint	
STRIFFLING Jacques	Conseiller municipal	
BARTHELEMY Joëlle	Conseillère municipale	Pouvoir à Mme Gacon
FATIEN Claude	Conseiller municipal	Absent excusé
ESTAY Marie-Noëlle	Conseillère municipale	
THOUVENIN Baudouin	Conseiller municipal	
VEYLAND Anne	Conseillère municipale	Pouvoir à M Vigneron
GROSSHANS Michel	Conseiller municipal	Absent excusé
DUMERY Nathalie	Conseillère municipale	Absente
POULET Bastien	Conseiller municipal	Absent excusé